

Projet pédagogique - Séjour linguistique et culturel au Pays de Galles

10/02 au 16/02/2020



Après avoir étudié différentes options quant à un séjour dans les îles britanniques, nous avons opté pour le Pays de Galles. Plusieurs raisons ont motivé ce choix.

Tout d'abord, il s'agit d'une région peu connue des élèves, des espaces tels que l'Angleterre ou l'Écosse étant davantage abordés dans leur cursus, s'y rendre constitue donc, pour la plupart, une réelle découverte.

Ce territoire offre plusieurs avantages dans la mesure où l'identité culturelle y est forte (langue galloise et traditions bien ancrées) et les paysages et espaces géographiques divers.

Les élèves seront hébergés à Cardiff, c'est à dire sur la côte sud du Pays de Galles, réputée pour son front de mer remarquable. Ils seront accueillis dans des familles, se retrouvant ainsi dans une situation qui leur permettra de mettre à profit et de parfaire leurs connaissances linguistiques.

Lors du séjour, ils auront l'occasion de découvrir d'autres types d'espaces, tels que le parc national de Brecon Beacon (montagneux), un bassin minier (Big Pit Mine) ou des zones urbaines (Portsmouth, Cardiff puis Londres).

En plus de ces visites, les élèves se rendront dans des lieux leur révélant l'histoire et la culture galloise, avec les visites du Caerphilly Castle, du National Museum of Wales ainsi que le musée du folklore gallois, musée de plein air reconstituant un village celtique, avec fermes et cottages.

La dernière journée du séjour sera consacrée à la visite de Londres. Sur le chemin du retour, nous visiterons cette ville incontournable et nous nous retrouverons au cœur de celle-ci pour (re)découvrir les sites emblématiques, Houses of Parliament, Big Ben, Trafalgar Square, Westminster Abbey, etc...

INFORMATIONS DIVERSES :

- Il est nécessaire de remplir un formulaire d'autorisation de quitter le territoire :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>

- La carte nationale d'identité est valable pour se rendre en Grande-Bretagne jusqu'au 31 décembre 2020.

- Est également nécessaire, la carte d'assurance maladie européenne :

<https://www.ameli.fr/sarthe/assure/adresses-et-contacts/lobtention-dun-document/commander-une-carte-europeenne-dassurance-maladie-ceam> (démarches sur Internet, téléphone ou directement sur les bornes physiques)

- Pour obtenir des aides financières, les Allonnais peuvent s'adresser directement à la Mairie d'Allonnes.

Pour les autres communes, les CCAS peuvent contribuer au financement du séjour.

Les comités d'entreprise de certaines sociétés peuvent également participer.

- L'assistance sociale du collège, Me Uzun, est prête à vous accueillir et à vous aider dans vos démarches, veuillez contacter l'établissement pour prendre un rdv (présence le lundi et le jeudi matin) ou pour planifier un rdv téléphonique.

Une réunion d'informations aura lieu prochainement, nous vous transmettrons un document via votre enfant pour vous informer de la date et de l'horaire.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Marc Jamois – enseignant d'anglais.